

**GUIDE DES CANDIDATS SUR  
L'EMPRISE DES SOCIÉTÉS AU SEIN  
DES INSTITUTIONS DE L'UE - ET CE  
QU'IL FAUT FAIRE POUR Y REMÉDIER**



**Corporate  
Europe  
Observatory**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Les sept principales voies d'accès au pouvoir pour les lobbyistes des sociétés</b> .....	<b>03</b>
<b>Cas 1:</b> Les grands projets se réalisent avec les grandes entreprises .....	<b>05</b>
<b>Cas 2:</b> La coordination des projets de l'UE au service des grands groupes - la débâcle du COVID .....	<b>07</b>
<b>Cas 3:</b> Les empreintes digitales des grandes entreprises sur les nouvelles lois de la Commission .....	<b>09</b>
<b>Cas 4:</b> Les habitués du lobbying auprès des ministères et des groupes de travail du Conseil.....	<b>11</b>
<b>Cas 5:</b> Les troupes de lobbying se mobilisent au Parlement européen .....	<b>13</b>
<b>Cas 6:</b> Les lobbyistes en charge de la mise en œuvre .....	<b>15</b>
<b>Cas 7:</b> Les grandes entreprises invoquent la « concurrence » pour empêcher l'application de règles qui leur déplaisent .....	<b>17</b>
<b>Il est temps de mettre fin à la mainmise des grandes entreprises</b> .....	<b>19</b>
<b>Que pouvez-vous faire ?</b> .....	<b>20</b>
<b>Prenez contact avec nous</b> .....	<b>21</b>

# GUIDE DES CANDIDATS SUR L'EMPRISE DES SOCIÉTÉS AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UE - ET CE QU'IL FAUT FAIRE POUR Y REMÉDIER

## Les sept principales voies d'accès au pouvoir pour les lobbyistes des sociétés

**Qu'il s'agisse du changement climatique, du coût de la vie ou des produits chimiques toxiques, les graves dommages causés par les groupes de lobbyistes des entreprises qui dominent le processus de prise de décision par une multitude de moyens subtils, sont plus clairs que jamais - un phénomène connu sous le nom de «mainmise des sociétés».**

Ces dernières années, nous avons vu la Big Tech (secteur du numérique) remporter la bataille de **l'intelligence artificielle**, rendant le public vulnérable aux atteintes à la vie privée, à la discrimination et à la désinformation. Nous avons vu le lobby du gaz réussir à obtenir de l'Union européenne qu'elle nous enferme dans de **nouvelles infrastructures** gazières, aggravant à la fois la crise climatique et la crise du coût de la vie. Nous avons vu les grandes entreprises pharmaceutiques réaliser d'énormes profits avec le COVID.19 et empêcher **des mesures de mutualisation des technologies** destinées à défendre la santé publique. Puis nous avons vu les lobbyistes de l'industrie agroalimentaire et chimique et leurs alliés parmi les commissaires, les membres du Parlement européen (MEP) et les chefs de gouvernement **saboter des initiatives cruciales** sur les produits chimiques et la réduction des pesticides.

La mainmise des sociétés compromet la démocratie à différents niveaux, et conduit à une UE qui fait primer les profits aux dépens des personnes et de la planète. Ce guide, destiné aux candidats, vous présente les principales voies d'accès au pouvoir des lobbyistes des entreprises et vous propose ce que nous pouvons faire pour défendre la prise de décision démocratique contre la mainmise des sociétés.

Pour comprendre le processus décisionnel au sein des institutions de l'UE – et, où et comment elle est devenue vulnérable à la mainmise des sociétés – nous devons mettre en lumière le monde des lobbyistes des affaires. Selon le décompte le plus récent, 35 000 lobbyistes travaillent de façon professionnelle pour influencer la prise de décision. La plupart d'entre eux travaillent pour de grandes firmes telles que Amazon, Shell, or Bayer, soit directement pour l'entreprise elle-même, soit comme lobbyiste pour une association professionnelle, ou bien comme employé d'une agence de lobbying, –lesdites sociétés de relations publiques. Leurs budgets respectifs s'élèvent à des centaines de millions, voire à des milliards d'euros. Personne n'en est sûr, et c'est là une partie du problème.

Depuis 1997, l'Observatoire de l'Europe industrielle (CEO), un organisme de surveillance des lobbies basé à Bruxelles, a enquêté et organisé des campagnes sur le pouvoir massif dont jouissent les lobbyistes des grandes entreprises au sein de l'Union européenne. Nous avons découvert une pléthore de scandales liés au lobbying, tels que l'influence considérable de l'agro-industrie sur l'Autorité européenne de sécurité des aliments, le rôle du lobby financier dans l'introduction d'une réglementation défectueuse avant la crise financière de 2008, et le scandale dit « Dalligate » sur le lobbying du tabac... Chaque année, nous avons travaillé sur de nouveaux scandales. Malgré quelques succès, le problème s'est globalement intensifié. C'est pourquoi nous devons appliquer des mesures audacieuses pour faire reculer la « mainmise des sociétés » sur le processus décisionnel.

## Présents à tous les niveaux de la prise de décision

Les groupes de lobbyistes des grandes entreprises sont depuis longtemps des acteurs de premier plan au sein des institutions européennes, au point de dominer la prise de décision dans de nombreux cas. Ce n'est pas seulement le résultat de leur poids structurel dans nos économies, mais aussi une conséquence spécifique de leur investissement massif dans la puissance de frappe du lobbying. Elles dépensent beaucoup plus et sont plus nombreuses que d'autres groupes d'intérêt tels que les syndicats, les ONG environnementales ou les associations de protection des consommateurs. De plus, les grandes entreprises et leurs groupes de lobbyistes jouissent d'un accès privilégié auprès des fonctionnaires de la Commission, des député(e)s européen(ne)s ou des gouvernements, qui restent cantonnés dans une idéologie dépassée selon laquelle ce qui est bon pour les grandes entreprises l'est inévitablement pour l'Europe.

Grâce à leur accès privilégié aux acteurs de la décision et à leurs ressources considérables, les représentants des grandes entreprises sont souvent les seuls à être présents à chaque étape de la prise de décision :

- Ils sont invités à se joindre à la Commission pour concevoir ou rédiger les grandes stratégies globales dans des pans entiers de l'économie.
- Ils siègent dans des groupes d'experts qui se prétendent aider la Commission à préparer de nouvelles législations.
- Ils mènent des campagnes dans les capitales européennes pour que les gouvernements des États membres les aident à promouvoir leurs intérêts à Bruxelles, notamment en faisant du lobbying auprès des fonctionnaires au sein de groupes de travail secrets du Conseil de l'UE.
- Au Parlement européen, elles apparaissent lorsqu'une loi liée à leurs intérêts est sur la table - c'est-à-dire presque toujours. Dans certains cas, les grands groupes mobilisent une armée de lobbyistes pour frapper à la porte des député(e)s européen(ne)s pendant des mois.
- Enfin, les lobbyistes sont également en mesure d'influencer la manière dont les lois européennes sont mises en œuvre et appliquées.

## La mainmise des sociétés : un défi pour la démocratie

Si l'on considère l'ensemble de ces progressions des lobbyistes des grandes sociétés, il apparaît clairement qu'ils dominent purement et simplement le processus décisionnel, ce qui constitue une menace pour la démocratie et l'intérêt public. La mainmise des grandes entreprises est un défi que les citoyens et les député(e)s européen(ne)s se doivent de relever. À chaque élection, nous avons vu les lobbyistes des grandes entreprises remporter des victoires politiques significatives, grâce à leur capacité à faire pression sur les institutions de l'UE. Cela ne fait pas seulement nuire à la démocratie ; cela ouvre la voie à la pollution toxique, à des politiques climatiques timorées, à un déploiement dangereux de l'IA, à des attaques contre les acquis sociaux et bien d'autres choses encore.

Il y a une autre conséquence inquiétante. Lorsque l'UE est plus à l'écoute des grandes entreprises que de ses propres citoyens, cela alimente la méfiance, la colère et un sentiment de désresponsabilisation. Cela crée un terrain fertile pour la théorie du complot et le recrutement de l'extrême droite, qui se présente aux électeurs en colère comme une « alternative » au système actuel, sans réellement offrir de moyens d'actions ou de solutions. Cette situation ne pourrait être plus dangereuse.

Nous présentons ci-dessous des cas de sept « percées de pouvoir » à différents niveaux et étapes de la prise de décision (y compris les cinq mentionnés ci-dessus), et nous indiquons comment les député(e)s européen(ne)s peuvent orienter la prise de décision vers une voie plus démocratique, sans influence induite de la part des groupes de lobbying des sociétés.

# CAS 1:

## LES GRANDS PROJETS SE RÉALISENT AVEC LES GRANDES ENTREPRISES

Chaque fois que l'UE est confrontée à un grand défi ou que de nouveaux plans audacieux sont sur le point d'être élaborés pour son développement futur, de puissants groupes de pression de sociétés sont prompts à exploiter les opportunités - ce qui amène souvent la Commission à solliciter activement leurs conseils.

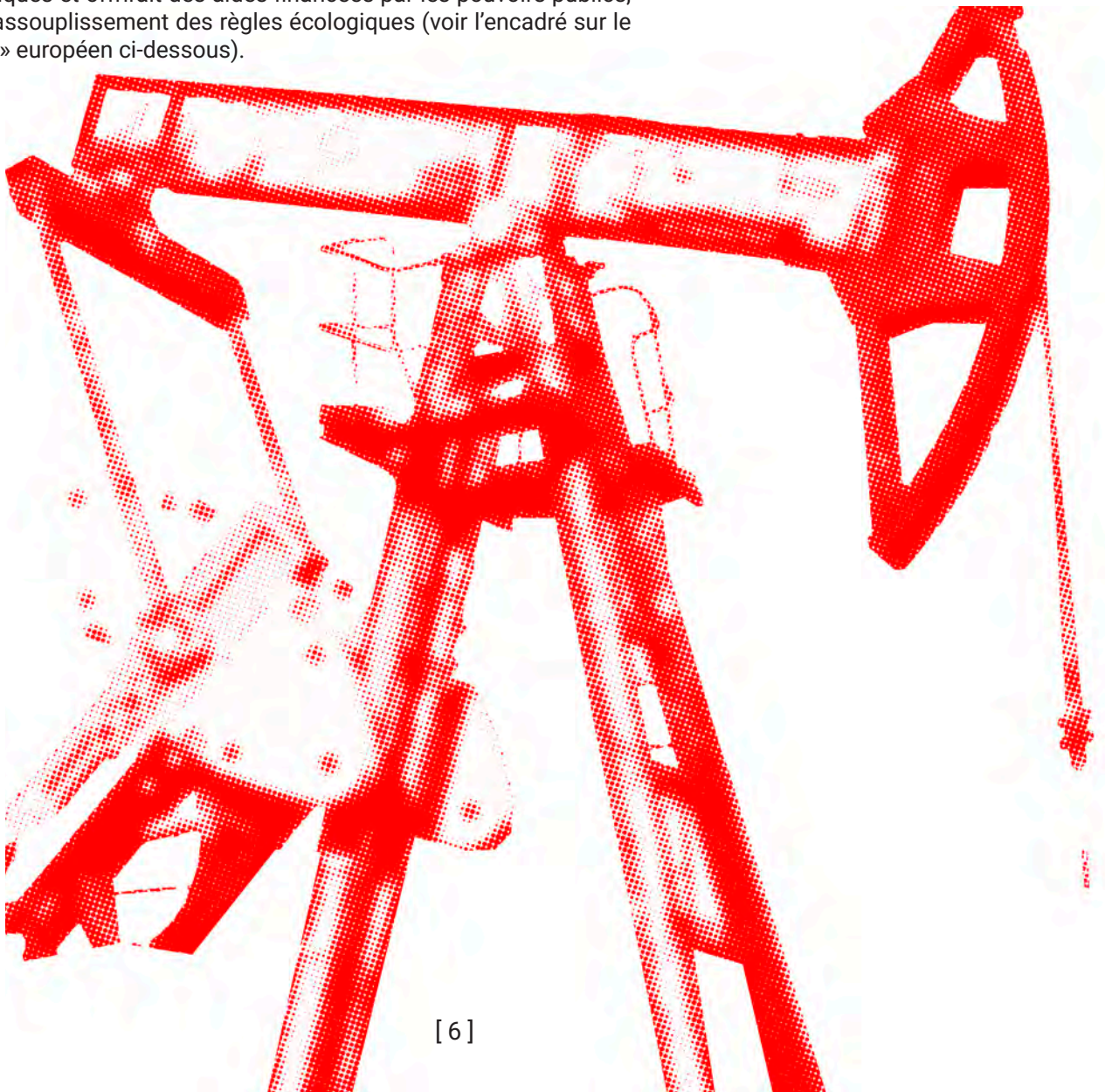
Par exemple, lorsque la Russie a illégalement envahi l'Ukraine en février 2022, l'UE a rapidement décidé de réduire sa dépendance excessive en gaz russe. Elle aurait pu le faire en développant de véritables énergies renouvelables et en abandonnant progressivement les combustibles fossiles, mais la Commission s'est surtout concentrée sur l'expansion de son infrastructure gazière et sur la recherche de sources d'approvisionnement diversifiées dans d'autres pays. Cela n'a guère contribué à réduire la spirale de la crise du coût de la vie engendrée par les prix élevés des carburants. Il existe un lien entre la dépendance au gaz et le pic des prix de l'énergie qui a lourdement pesé sur les conditions de vie de la population, en particulier en 2022 et 2023.

Cette expansion du gaz est en grande partie due aux conseillers que la Commission a choisis pour s'attaquer à la question de l'approvisionnement en énergie. La Table ronde européenne de l'industrie - club regroupant les dirigeants de certaines des plus grandes entreprises européennes - a rencontré la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, à quatre reprises au cours du mois de mars 2022. Lors de deux de ces réunions les PDGs de TotalEnergies, Shell, BP, and E.on lui ont demandé de mettre en place une «task force "chargée de déterminer quelles mesures adoptées par l'UE étaient" réalisables» aux yeux de l'industrie, ce que Mme von der Leyen a effectivement **annoncé** peu de temps après. Cet organe consultatif, le groupe consultatif de la plateforme énergétique de l'UE, était dominé par des dirigeants de **l'industrie pétrolière et gazière**, issus d'entreprises ayant tout intérêt à construire davantage d'infrastructures gazières et à accroître la dépendance de l'Europe à l'égard du gaz. Ainsi, dans le contexte d'une catastrophe climatique planétaire qui se développe rapidement, et à un moment où la dépendance aux combustibles fossiles rendait très difficile pour des millions d'Européens le paiement de leurs factures d'énergie, l'industrie des énergies fossiles était encore en mesure de fixer l'ordre du jour. Malgré une crise du coût de la vie qui s'explique en grande partie par le fait que les prix du marché européen de l'énergie sont fixés au niveau de la ressource énergétique la plus chère (en l'occurrence, le gaz), nos gouvernements et la Commission n'ont pas hésité à nous contraindre à

COMMENT  
L'INDUSTRIE DES  
ÉNERGIES FOSSILES  
EST-ELLE DEVENUE  
LE PREMIER  
CONSEILLER EN  
MATIÈRE DE GAZ  
APRÈS L'INVASION DE  
L'UKRAINE

consommer encore plus de gaz à l'avenir. Dans l'ensemble, le plan visant à réduire radicalement la dépendance à l'égard du gaz fossile russe n'a pas été l'occasion d'accélérer la transition écologique, mais une excuse pour construire davantage d'infrastructures gazières et d'importer plus de gaz provenant d'autres sources.

Ces événements n'étaient pas isolés, mais s'inscrivaient dans un contexte. De grands projets sont élaborés avec de grandes sociétés. Les citoyens européens expriment régulièrement leur vive inquiétude quant aux effets des produits chimiques toxiques sur la santé et la biodiversité. Pourtant, en 2023, la Commission a renoncé à sa promesse de renforcer la réglementation européenne sur les produits chimiques. Au lieu de cela, la présidente de la Commission, Mme von der Leyen, et le Premier ministre belge (qui assurait la présidence du Conseil) se sont rencontrés lors d'un sommet organisé à **Anvers en février 2024** par le groupe de lobby de l'industrie chimique CEFIC pour discuter d'une nouvelle stratégie industrielle pour l'UE, d'un « pacte industriel » qui réduirait la réglementation de ces produits toxiques et offrirait des aides financées par les pouvoirs publics, ainsi qu'un assouplissement des règles écologiques (voir l'encadré sur le « pacte vert » européen ci-dessous).



# CAS 2:

## LA COORDINATION DES PROJETS DE L'UE AU SERVICE DES GRANDS GROUPES - LA DÉBÂCLE DU COVID

L'UE n'est pas seulement une machine à produire des lois communes - les institutions coordonnent également les réponses entre les États membres, par exemple en sécurisant les vaccins et autres fournitures médicales pendant la pandémie de COVID. Big Pharma a été présenté comme des héros de la pandémie, mais en réalité, leur pouvoir a constitué un obstacle majeur à la santé publique et à l'équité en matière de vaccins dans le monde.

Les négociations de la Commission sur l'approvisionnement en vaccins avec les plus grands producteurs - notamment Pfizer - ont été menées à des moments cruciaux par la présidente de la Commission, Mme von der Leyen, et ont **été entourées de secret**. Il semblerait que cette approche ait conduit à des prix plus élevés et à des accords défavorables pour les États membres, mais un manque de transparence nous a empêchés d'obtenir une réponse définitive sur cette question et sur d'autres questions clés. Le procureur européen a ouvert une enquête sur le rôle de Mme von der Leyen dans la négociation d'un méga-contrat avec Pfizer en avril 2021, qui a contourné les procédures normales qui auraient dû impliquer une plus grande équipe de négociation de l'UE et les gouvernements des États membres. La Commission refuse toujours de divulguer la correspondance par SMS de Mme von der Leyen avec le PDG de Pfizer, Albert Bourla. Non seulement le manque de transparence a permis à Big Pharma de résister à la responsabilité et à l'examen, mais il a également eu pour effet secondaire d'alimenter des théories de conspiration inutiles et de nuire à la confiance du public.

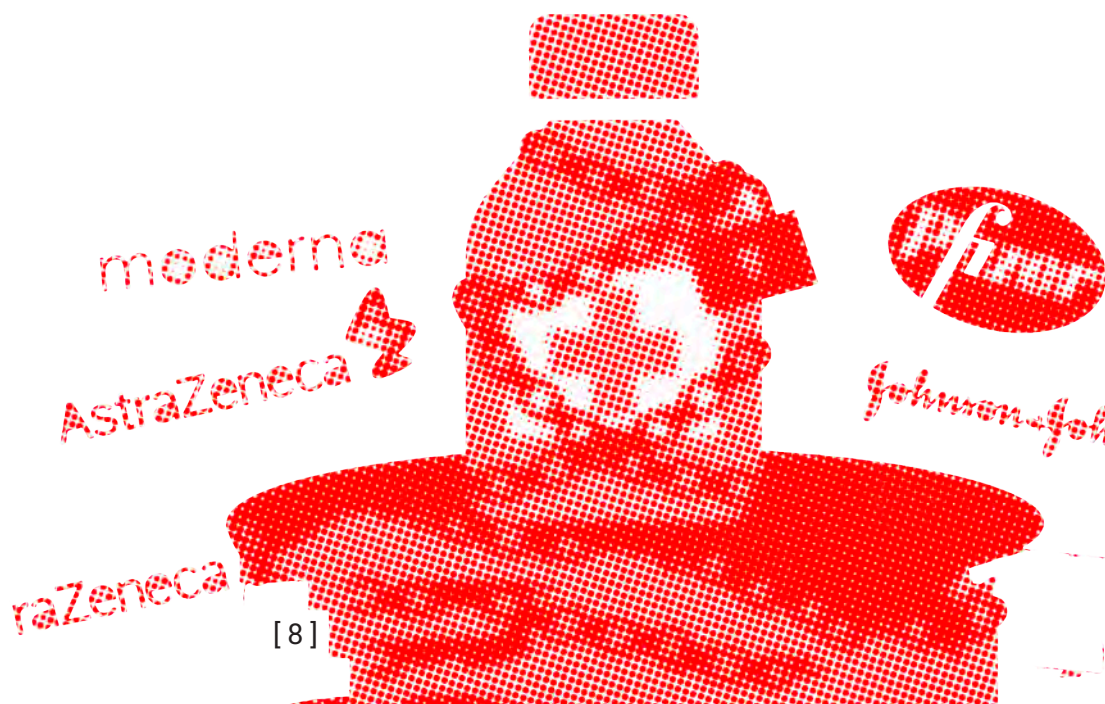
Au moment de la pandémie, la Commission a établi une coopération étroite avec les plus grandes industries pharmaceutiques et leur groupe de lobby, l'EFPIA. De mars 2020 à mai 2021, les commissaires ou leurs collaborateurs de haut niveau (cabinets) ont tenu 44 réunions avec des laboratoires pharmaceutiques et 117 autres réunions avec des **groupes de lobby du secteur pharmaceutique**.

Cette proximité entre la Commission et le secteur pharmaceutique s'est manifestée lors de l'adoption de la position de l'UE au sujet des brevets sur les vaccins.

**COMMENT LES INTÉRÊTS DE BIG PHARMA (SECTEUR DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE) ONT MIS DE CÔTÉ LA SANTÉ PUBLIQUE - ET LES DENIERS PUBLICS.**

En avril 2020, aux premiers jours de la pandémie, la présidente de la Commission, Mme von der Leyen, a déclaré que les vaccins contre le COVID devaient **être considérés comme un bien public universel**, accessible à tous ceux qui en avaient besoin. Mais ces promesses ont été trahies, à la fois dans les contrats de vaccins conclus par l'UE avec la Big Pharma et dans les négociations internationales visant à permettre aux pays du Sud de produire eux-mêmes les vaccins sous forme de génériques à des prix abordables. Au lieu de cela, l'UE est devenue l'ennemi mondial numéro un du partage des technologies. Elle a abandonné l'approche du bien public universel et a préféré répondre aux exigences de l'industrie pharmaceutique : traiter les vaccins comme des monopoles privés détenus par une poignée de grandes entreprises. Il en est résulté une pénurie désastreuse de vaccins qui a empêché les populations les plus pauvres du monde de se faire vacciner. Les pays africains en particulier ont souffert de cette injustice. Une **étude** a conclu que l'absence de mutualisation des technologies pouvait être « en partie responsable des centaines de milliers de vies perdues en 2021 » dans les pays à faible revenu.

Nous retrouvons un phénomène similaire lorsqu'il s'agit de dépenser de l'argent pour des projets énergétiques - un sujet sensible à l'ère du changement climatique. Depuis de nombreuses années, la Commission accorde à un groupe de compagnies gazières - formant le Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport de gaz (ENTSO-G) - un rôle privilégié dans la sélection des projets énergétiques qui bénéficieront d'un soutien financier de la part des pouvoirs publics. Ces dernières années, ce même modèle s'est répété avec l'hydrogène, que l'industrie gazière a placé au centre de la politique énergétique de l'UE, affirmant qu'il était « propre » bien qu'il soit en grande partie fabriqué à partir de gaz fossile. **L'Alliance européenne pour l'hydrogène** propre, dominée par l'industrie gazière, a eu le privilège de sélectionner les projets susceptibles de recevoir des fonds publics.





# CAS 3:

## LES EMPREINTES DIGITALES DES GRANDES ENTREPRISES SUR LES NOUVELLES LOIS DE LA COMMISSION

La Commission étant la seule institution à pouvoir présenter des propositions de nouvelles lois, le scénario idéal pour un lobbyiste est de s'approcher du processus de rédaction. La plupart du temps, cela ne pose aucun problème aux lobbyistes des grandes entreprises : ils sont vivement invités à apposer leurs empreintes digitales sur les propositions législatives dès le début du processus.

La Commission étant la seule institution à pouvoir présenter des propositions de nouvelles lois, le scénario idéal pour un lobbyiste est de s'approcher du processus de rédaction. La plupart du temps, cela ne pose aucun problème aux lobbyistes des grandes entreprises : ils sont vivement invités à apposer leurs empreintes digitales sur les propositions législatives dès le début du processus.

Les groupes consultatifs que la Commission organise pour l'aider à préparer de nouvelles lois - entre autres - sont normalement appelés « groupes d'experts », bien qu'ils portent parfois d'autres noms. Dans le cas de l'intelligence artificielle, pour préparer la réglementation européenne, la Commission a mis en place un groupe **chargé de fournir des conseils** qui était dominé par des représentants des sociétés, dont près de la moitié provenait de sociétés de la tech. Des initiés ont déclaré plus tard que toute proposition de règles strictes sur l'IA problématique a été balayée de la table par les membres de l'industrie et qu'ils ont plutôt encouragé les sociétés à procéder à des auto-évaluations de leurs technologies.

En effet, les auto-évaluations sont devenues un élément essentiel de la proposition de la Commission pour une loi sur l'IA. Ce qui n'est pas une bonne nouvelle. Si l'IA offre des opportunités, elle comporte aussi de nombreux risques, avec des impacts potentiellement majeurs sur la vie privée, la discrimination et les droits de l'homme. Aux risques socio-économiques s'ajoutent les risques liés à l'automatisation, comme en matière d'armement. Il est essentiel que ces technologies émergentes soient réglementées démocratiquement en fonction de l'intérêt public, et non par les grandes firmes de la Tech de la Silicon Valley ou d'Europe.

L'autorégulation est une proposition classique des lobbyistes ; elle est tout aussi inquiétante que le renard qui se porte volontaire pour diriger le poulailler. Lorsqu'on laisse les entreprises s'autoréguler, elles ont tendance à contourner les règles, à minimiser les problèmes et à donner la priorité

COMMENT LES  
LOBBYISTES  
DES GRANDES  
ENTREPRISES DE  
LA TECH SE SONT  
PRÉSENTÉS COMME  
DES EXPERTS ET ONT  
COÉCRIT LE PROJET  
DE LOI SUR L'IA

à leurs propres intérêts financiers. Cela peut aussi conduire à la fraude pure et simple, comme dans le cas des véhicules de Volkswagen qui ont été manipulés pour échapper aux normes d'émissions dans le cadre du **scandale du Dieselgate**.

Non seulement les lobbyistes des grandes entreprises ont souvent le privilège d'aider la Commission à préparer de nouvelles propositions, mais ils ont parfois utilisé leur position au sein de groupes d'experts pour persuader la Commission à prendre des mesures. Par exemple, en 2006, un groupe d'experts **dominé par des fonds d'investissement** a conseillé à la Commission de ne pas proposer de réglementation financière européenne, le type de règles qui aurait permis d'éviter la crise financière de 2008. L'UE a ensuite consulté le même type d'experts lors de l'élaboration de ses plans de lutte contre la crise.

Aujourd'hui, il existe encore plus de mécanismes qui peuvent être utilisés pour empêcher les initiatives réglementaires avant qu'elles ne voient le jour. Dans le cadre dudit programme « Mieux légiférer », qui met l'accent sur l'outil défectueux que sont les « analyses d'impact », la Commission a donné aux lobbyistes des grandes entreprises la possibilité de bloquer les progrès. Par exemple, le groupe de lobbyistes des produits chimiques CEFIC a commandé sa propre étude d'impact, qui **s'est montrée alarmiste quant aux conséquences** d'une réglementation plus stricte des produits chimiques sur les profits de l'industrie, tout en ignorant les bienfaits pour la santé et l'environnement. L'étude du CEFIC a contribué à encadrer le débat médiatique et politique sur les projets de la Commission, qui a finalement renoncé à publier une proposition visant à renforcer la principale réglementation européenne sur les produits chimiques, REACH (Régistration, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques). Et comme seule la Commission peut présenter des propositions en matière de législation, la révision de REACH, pourtant indispensable, a été reléguée aux calendes grecques.

# CAS 4:

## LES HABITUÉS DU LOBBYING AUPRÈS DES MINISTÈRES ET DES GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL

Une fois que le projet de loi de la Commission est publié, il doit être examiné par les gouvernements des États membres au sein du Conseil et par le Parlement européen. Au Conseil, cela se passe entre les ministres à la fin des discussions, mais avant, les propositions transitent par les fonctionnaires des quelques 150 Groupes de Travail du Conseil. Dans ces groupes, les lobbyistes des sociétés sont fréquemment invités. **Une analyse** d'un seul de ces groupes, le «Groupe de Travail du Conseil sur la Compétitivité et la Croissance» - qui traite d'un large éventail de lois européennes, y compris dans le domaine numérique et de la politique industrielle, touchant par exemple à la confidentialité des données ou à la réglementation environnementale - a révélé que la participation des grandes compagnies sur une période de deux ans, était 13 fois plus importante que celle des ONG et des syndicats.

À cela s'ajoute le lobbying qui s'exerce dans les capitales des États membres, par exemple lorsque l'industrie automobile allemande demande **au gouvernement allemand de combattre tout ce qui touche à ses intérêts** au niveau de l'UE, ce qui entraîne des conséquences désastreuses pour les tentatives visant à rendre les transports plus écologiques. Ou lorsque le gouvernement français **fait pression pour soutenir** l'industrie nucléaire, notamment la sienne.

Influencer le Conseil peut également consister à créer de puissantes coalitions au-delà des frontières. Certains groupes de lobbying de grandes entreprises sont en mesure de travailler dans les capitales des États membres pour former une coalition contre ou en faveur de lois européennes spécifiques, où ils sont fréquemment efficaces. Par exemple, la Confédération danoise de l'industrie a travaillé avec succès avec le gouvernement danois pour créer un réseau européen de groupes de lobbying et de gouvernements afin **d'atténuer une proposition** connue sous le nom de directive sur le Développement Durable des Entreprises et le Devoir de Diligence, qui vise à empêcher les sociétés européennes d'agir en violation des droits de l'homme dans leur pays et à l'étranger.



**COMMENT LE  
CONSEIL PRIVILÉGIE  
LES LOBBYISTES  
DES GRANDES  
ENTREPRISES  
LORSQU'IL S'AGIT  
D'ÉLABORER DES  
RÈGLES**

Un autre exemple transfrontalier est la lutte de longue date pour donner aux travailleurs des plateformes internet les mêmes droits que les salarié(e)s, dont les propositions ont été rejetées à deux reprises. La deuxième fois, les gouvernements français et allemand - en raison de leurs liens avec l'industrie tech - ont empêché l'UE d'adopter une définition du terme «salarié» qui aurait permis de reconnaître les millions de travailleurs des plateformes pour ce qu'ils sont : des salariés. Et comme de bien entendu, cette définition cruciale a disparu lors de l'adoption de la version finale de la **directive sur les travailleurs des plates-formes**.

# CAS 5:

## LES TROUPES DE LOBBYING SE MOBILISENT AU PARLEMENT EUROPÉEN

Les campagnes d'influence sur l'UE qui semblent mobiliser le plus de ressources sont celles où les lobbyistes des sociétés entreprennent de rallier le Parlement européen à leur cause. Les grandes entreprises et les puissantes associations commerciales ne rencontrent aucune difficulté à mettre en place une armée de lobbyistes pour frapper à la porte des député(e)s européen(ne)s. Pour ne citer que quelques exemples : pendant la pandémie de COVID, les entreprises pharmaceutiques avaient **290 lobbyistes** travaillant pour elles dans les institutions européennes, sans compter ceux qu'elles ont embauchés temporairement dans des cabinets de lobbying. En 2023 - alors que la réglementation des Big Tech figurait parmi les priorités de l'UE - ce secteur a dépensé environ **113 millions d'euros en lobbying**. Cette puissance de feu s'est également traduite par un accès aux eurodéputé(e)s : cette année-là, 66 % des réunions déclarées sur la loi sur l'IA concernaient des intérêts de grandes sociétés, noyant les autres voix issues de la société civile ou du monde universitaire. L'association de l'industrie chimique, le CEFIC, a dépensé **10,7 millions d'euros** en 2023, sans compter les budgets de lobbying de ses filiales. Dans l'ensemble, les chiffres figurant dans le registre de transparence de l'UE sont probablement sous-estimés, étant donné qu'ils sont autodéclarés et ne font pas l'objet d'une vérification indépendante.

Avec des millions d'euros à leur disposition, les groupes de lobbying des grandes entreprises ont de bonnes chances d'influencer le Parlement. Ils peuvent produire des dizaines de rapports sur papier glacé, organiser des événements de qualité et des centaines de réunions avec les député(e)s européen(ne)s. Ils peuvent également travailler par l'intermédiaire de clubs qu'ils ont mis en place avec certain(e)s parlementaires afin de renforcer leur position. Parmi ces clubs figurent le **Forum des Services Parlementaires Européens**, créé par de grandes institutions financières, et le **Groupe Kangourou**, qui défend les intérêts de l'industrie de l'armement, des grandes banques et de l'industrie pharmaceutique.

Lorsque l'armée du lobbying des grandes entreprises envahit le terrain, il ne s'agit souvent pas seulement de faire voter les député(e)s européen(ne)s dans un sens ou dans l'autre. Les lobbyistes des grandes sociétés produisent des amendements aux projets de lois européennes qu'ils demandent ensuite aux député(e)s de déposer. Dans certains cas, plus de la moitié des amendements soumis au vote sont rédigés par les lobbyistes et non par les député(e)s. **Un exemple** récent de cette manœuvre est la proposition d'amendement du député tchèque Ondřej Kovařík à une proposition sur de nouvelles normes de pollution pour les voitures, amendement rédigé en réalité par le groupe de lobbying automobile ACEA.



**COMMENT  
LES GRANDES  
ENTREPRISES  
DE LA TECH,  
PHARMACEUTIQUES  
ET AUTRES SECTEURS  
INDUSTRIELS  
PEUVENT-ILS  
ENVOYER UNE  
ARMÉE DE  
LOBBYISTES**

# QATARGATE

## L'ARGENT QUI A ACHETÉ L'INFLUENCE

En décembre 2022, la police belge a saccagé des bureaux du Parlement européen ainsi que les résidences de plusieurs député(e)s et assistant(e)s. Des photos ont été présentées aux médias montrant des valises remplies d'euros en espèces. Pendant des années, un groupe d'eurodéputé(e)s, ancien(ne)s et actuel(le)s, a travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements qatari et marocain pour promouvoir leurs intérêts au sein de l'UE. Il s'agissait notamment d'empêcher les critiques sur le bilan du Qatar en matière des droits de l'homme dans la perspective de la Coupe du monde de football de 2022, de tenir à distance les critiques sur l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et de développer les relations commerciales.

Selon *Politico*, entre 2018 et 2022, le groupe d'eurodéputé(e)s et leurs assistant(e)s ont mené des centaines d'activités d'influence. Ils ont rencontré un succès étonnant : ils s'attribuent la « neutralisation » de pas moins de six résolutions parlementaires sur le Qatar. De même, un député européen a travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement marocain pour empêcher que la question du Sahara occidental soit soulevée. Ses méthodes semblent inclure un abus massif de sa position au sein de la Commission des droits de l'homme du Parlement européen.

Le Qatargate a provoqué une onde de choc au sein du Parlement. Les affaires de corruption sont rarement révélées au grand jour, et rien d'aussi flagrant que le scandale Qatargate ne s'est produit auparavant. Cependant, pour le CEO - Observatoire de l'Europe industrielle - il ne s'agissait pas d'une surprise. Depuis 2015 le CEO a enquêté sur le lobbying exercé sur l'UE par des régimes répressifs, et l'une de nos principales conclusions était que les règles laxistes en matière de transparence et d'éthique laissent une grande marge de manœuvre pour manipuler la prise de décision.

En ce sens, le Qatargate est un scandale lié au lobbying. La négligence à l'égard des lobbyistes en général a préparé le terrain pour les campagnes d'influence des régimes répressifs en particulier - que ce soit, dans le cas présent, par le biais de groupes de façade et de grossières valises d'argent liquide, ou dans d'autres cas que nous avons suivis par des moyens plus subtils tels que le recours à des cabinets privés de conseil en lobbying - et a permis d'influer sur les positions du Parlement européen.

Un véritable registre européen des lobbies, juridiquement contraignant et exhaustif, constituerait le strict minimum pour contribuer à prévenir de tels cas. En outre, ce registre serait contrôlé et appliqué, garantissant que les citoyens et les décideurs politiques puissent avoir accès à des informations précises sur les personnes qui influencent l'UE, pour quelles raisons et quel montant.

Dans les semaines qui ont suivi le Qatargate, une majorité confortable s'est dégagée au Parlement en faveur d'une réforme ambitieuse de la réglementation sur le lobbying, mais cette majorité s'est rapidement évanouie. Les eurodéputé(e)s conservateurs ont fait passer les discussions sur la réforme dans les coulisses et, en fin de compte, très peu des changements de règles proposés ont survécu. Il n'y avait manifestement pas assez de volonté politique pour protéger correctement le processus décisionnel de l'UE de toute influence indue. C'est pourquoi il faut continuer à faire pression sur les parlementaires et sur la Commission pour qu'ils garantissent une véritable transparence et une véritable éthique en matière de lobbying.

# CAS 6:

## LES LOBBYISTES EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE

Lorsqu'une loi est adoptée, il n'est pas rare que des aspects cruciaux de sa mise en œuvre soient laissés en suspens. Le problème se pose lorsque des décisions importantes concernant la mise en œuvre, qui nécessitent un examen démocratique sérieux, sont prises dans des comités obscurs, comme dans le cas des substances toxiques utilisées à grande échelle par l'industrie. Ce scénario peut offrir aux lobbyistes des grandes entreprises des possibilités supplémentaires de faire valoir leurs intérêts de manière imprévisible.

La lutte contre l'utilisation du glyphosate, le composant actif de désherbants très répandus comme le Roundup, en est un exemple récent et flagrant. Le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'Organisation Mondiale de la Santé, le considère comme «**probablement cancérigène**» pour l'homme. Il a également été associé à la perte de biodiversité et à la pollution des eaux souterraines et des sols. Mais dans l'UE, Bayer et d'autres grandes entreprises de pesticides se battent bec et ongles pour le maintenir sur le marché.

L'une des méthodes des lobbyistes consiste à déjouer le système existant pour la mise en œuvre de la réglementation. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'obtenir l'autorisation de vendre un certain pesticide, les grandes compagnies disqualifient toute étude indépendante démontrant la nocivité de leur produit, et financent de nouveaux travaux qui ne démontrent aucune nocivité, ou soumettent des études utilisant des méthodologies obsolètes.

C'est ce qui s'est produit lors de la récente réprobation du glyphosate par l'UE : Bayer et d'autres producteurs de glyphosate ont soumis **53 études** sur la génotoxicité du glyphosate dans le cadre du dossier de réprobation. Toutes ces études ont ensuite été examinées par l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA). Les avis de l'EFSA sont utilisés par les institutions, notamment par la Commission. Si l'EFSA donne son feu vert, comme elle l'a fait pour le glyphosate, il est très probable que la Commission fasse de même.

Toutefois, deux experts renommés en matière de tests de génotoxicité ont examiné les études soumises et ont constaté que pas moins de 34 des 53 études de génotoxicité financées par l'industrie et utilisées pour le rapport actuel de l'UE n'étaient « pas fiables » et que 17 autres études n'étaient que « partiellement fiables », en raison d'écarts substantiels par rapport aux lignes directrices de l'OCDE en matière de tests. Leur enquête a révélé une vulnérabilité systémique : les régulateurs nationaux et les autorités de



COMMENT LE  
SECTEUR INDUSTRIEL  
A MANIPULÉ LE  
SYSTÈME POUR  
MAINTENIR  
L'APPROBATION DU  
GLYPHOSATE

l'UE ne semblent pas accorder une attention particulière à la qualité des études réalisées par l'industrie elle-même.

En septembre 2023, le glyphosate a été approuvé par la Commission pour une nouvelle décennie, même si cette décision n'a pas été soutenue par de nombreux États membres de l'UE. Lorsqu'il s'agit d'une question de mise en œuvre - plutôt que d'une nouvelle loi européenne - la Commission joue un rôle clé. Compte tenu de la dépendance de la Commission à l'égard de l'EFSA et de la capacité du secteur industriel à déjouer le système, nous sommes confrontés à un problème majeur à ce stade de la prise de décision également. L'ONG PAN-Europe poursuit actuellement la Commission en justice au sujet de la décision sur le glyphosate, car la loi européenne sur les pesticides stipule que la santé et l'environnement doivent prévaloir sur les profits des grandes entreprises.



# CAS 7:

## LES GRANDES ENTREPRISES INVOQUENT LA « CONCURRENCE » POUR EMPÊCHER L'APPLICATION DE RÈGLES QUI LEUR DÉPLAISENT

La législation européenne manque souvent de clarté, parfois en raison de compromis politiques alambiqués dans le texte. C'est alors à la Commission qu'il incombe de trouver la signification pratique de la loi et de la faire appliquer. C'est pourquoi la Commission passe un temps infini à examiner le processus législatif des États membres.

Les grandes entreprises suivent également de près l'élaboration des règles au niveau national et, s'ils estiment qu'une mesure va à l'encontre de leurs intérêts - et peuvent faire valoir qu'elle est en contradiction avec le droit européen -, ils disposent d'un outil libre et puissant : le dépôt d'une plainte auprès de la Commission. Et trop souvent, la Commission agit comme un bulldog pour forcer les gouvernements à se soumettre.

Deux exemples de ces dernières années concernent le changement climatique et les compagnies aériennes. Le gouvernement français a proposé **d'interdire les vols intérieurs de moins de 250 km** comme mesure climatique, étant donné qu'un vol intérieur consomme sept fois plus de gaz à effet de serre qu'un trajet comparatif en train. Dans le même ordre d'idées, le gouvernement néerlandais a envisagé de réduire le trafic aérien du gigantesque **aéroport de Schiphol** à Amsterdam. Les compagnies aériennes et les aéroports, furieux de cette perspective, ont demandé à la Commission d'intervenir et de mettre un terme à cette tentative. Dans les deux cas, la Commission a rapidement contacté les gouvernements concernés pour qu'ils interviennent.

Les plaintes du secteur industriel ont abouti : la décision de la Commission dans le cas français a été de **limiter l'interdiction** à une période de trois ans, et seulement pour trois des huit vols identifiés par le gouvernement français. Dans le cas des Pays-Bas, l'intervention de la Commission a contribué à modifier l'approche néerlandaise, et les plans de réduction d'échelle de Schiphol **ont été abandonnés**.

C'est ainsi que les idées judicieuses des États membres visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, le bruit et la pollution de l'air ont été entravées par la Commission, qui a agi en réponse aux lobbies des grandes entreprises.

COMMENT LES  
COMPAGNIES  
AÉRIENNES ET  
LES AÉROPORTS  
ONT EMPÊCHÉ  
LA COMMISSION  
DE PRENDRE DES  
MESURES EN FAVEUR  
DU CLIMAT

---

## COMMENT LES LOBBYISTES DES GRANDES SOCIÉTÉS ONT SABOTÉ DES INITIATIVES ÉCOLOGIQUES CRUCIALES

La Commission actuelle a commencé son mandat avec l'annonce par la présidente von der Leyen du « European Green Deal - Pacte Vert pour l'Europe » (EGD). Ce plan a été fortement influencé par les groupes de lobbying des grandes entreprises qui promeuvent une série de fausses solutions (gaz, hydrogène sale, capture du carbone, etc.) et garantissent que l'UE continuera à s'appuyer sur un système d'échange de quotas d'émission qui s'est avéré défectueux à maintes reprises depuis sa mise en place en 2006. En réalité, une grande partie de la EGD s'apparente davantage à un **«accord gris européen»**.

Cependant, le plan contenait également des éléments très positifs, qui n'avaient pas été mis en place par les lobbyistes des grandes entreprises, notamment une série de lois visant à protéger le climat, l'environnement et la santé publique. Mais au cours des deux dernières années, les lobbyistes de l'industrie ont lancé une offensive pour saboter les lois prévues dans le cadre du Pacte Vert afin de réduire et de remplacer les substances dangereuses qui nuisent à la santé et aux écosystèmes, y compris les **pesticides toxiques** et les **produits chimiques nocifs**. Le lobbying agressif et trompeur des grandes entreprises et les manœuvres politiques de la droite ont créé une réaction anti-environnementale désastreuse. Les député(e)s européen(ne)s, les gouvernements de l'UE et la Commission elle-même ont été impliqués, ce qui explique le retrait de projets visant à réduire de moitié l'utilisation des pesticides et à interdire des milliers de produits chimiques toxiques, ainsi que l'affaiblissement et le report d'autres propositions, à l'instar de la promesse d'interdire les produits chimiques les plus nocifs dans les produits de consommation, qui ne s'est pas encore concrétisée.

C'est un signe avant-coureur de politiques sur le climat et la biodiversité sapées par un agenda « brun » et de nouveaux niveaux d'élaboration de politiques favorables aux grandes entreprises par la Commission à venir, alors que von der Leyen cherche à être reconduite dans ses fonctions. Un **«Accord Industriel»** développé par les grandes entreprises garantira que la stratégie de l'UE fonctionne pour des profits plus élevés, et mettra fin aux progrès de la réglementation sociale et environnementale. Ce rétropédalage est le résultat du pouvoir de lobbying des grandes entreprises et ne reflète en aucun cas les souhaits des citoyens de l'UE ; les sondages d'opinion montrent un fort soutien aux politiques environnementales lorsqu'elles sont menées dans le respect de la justice sociale.

# IL EST TEMPS DE METTRE FIN À LA MAINMISE DES GRANDES ENTREPRISES

Au fil des années, les scandales liés au lobbying ont souvent conduit à un renforcement des règles relatives à la transparence, aux conflits d'intérêts et à l'éthique au sein des institutions de l'UE. Bien que des progrès aient été accomplis, le cadre reste imparfait et truffé de lacunes. Le registre destiné à assurer la transparence n'est pas juridiquement contraignant ni correctement appliqué, les règles relatives aux conflits d'intérêts sont quasiment absentes dans certains cas, et d'anciens décideurs peuvent toujours rejoindre des groupes de lobbying ou des sociétés de lobbying, parfois seulement après une courte période de réflexion.

Alors que l'Observatoire de l'Europe industrielle (CEO) et d'autres organisations de la société civile continuent d'œuvrer en faveur d'une réglementation du lobbying - y compris en poussant à la création d'un registre juridiquement contraignant des lobbyistes - nous devons aller plus loin. Réduire le pouvoir des groupes de lobbying des entreprises sur la prise de décision - en d'autres termes, mettre fin à la mainmise des grandes sociétés - nécessite plus que de la transparence et des codes d'éthique, car ils ne remettent pas en cause la culture permissive qui considère les entreprises comme des partenaires naturels et bienvenus dans le processus décisionnel de l'UE. Des mesures sont nécessaires pour réduire la présence des lobbyistes des grandes entreprises - une étape essentielle pour faire reculer la mainmise des grandes entreprises sur le processus décisionnel.

Alors que l'Observatoire de l'Europe industrielle (CEO) et d'autres organisations de la société civile s'intéressent à la mainmise des grandes entreprises, le phénomène n'est pas nouveau. Pendant des décennies, il a été prouvé que l'industrie du tabac avait un accès excessivement facile aux décideurs politiques, ce qui lui a permis d'éviter pendant très longtemps des réglementations pourtant indispensables. L'intérêt commercial de l'industrie du tabac à vendre un produit mortel est clairement inconciliable avec l'élaboration d'une politique de santé d'intérêt public, ce qui signifie que l'élaboration des politiques doit être protégée de son ingérence. En 2005, cela a conduit à l'adoption du Cadre pour la Lutte Antitabac de l'OMS, qui prévoit de limiter au maximum l'interaction entre les lobbyistes du tabac et les décideurs.

## Pas seulement le tabac

À l'Observatoire de l'Europe industrielle (CEO) nous pensons que cette approche, adaptée aux spécificités d'un secteur ou d'une question politique, est le moyen de mettre fin à la mainmise des grandes sociétés et de reconquérir les institutions publiques pour la démocratie. Cela signifie que des pare-feux ciblés visant à réduire l'accès et l'influence des lobbyistes des grandes sociétés dans la prise de décision sont nécessaires. Dans certains secteurs, il est particulièrement urgent de le faire, notamment en ce qui concerne la politique climatique et énergétique, qui souffre de l'accès et de l'influence continus des lobbyistes des combustibles fossiles désireux de retarder l'élimination progressive des énergies polluantes. Pour faire face à l'urgence climatique, nous devons **exclure les intérêts des combustibles fossiles des politiques**, à l'instar des restrictions imposées à l'industrie du tabac. La solution consiste à mettre en place un «barrage» pour empêcher l'industrie des combustibles fossiles d'accéder au processus décisionnel: aucune réunion de lobbying, aucun siège dans les organes d'experts et de conseil, et aucun rôle dans les organes de recherche gouvernementaux.

De même, la nécessité de protéger la prise de décision sur la sécurité des pesticides et des produits chimiques toxiques contre les intérêts du secteur industriel qui profite de ces produits est plus claire que jamais, après le projet de **sabotage du lobbying agressif de l'industrie** (voir l'encadré) contre la législation européenne exercé sur le Pacte Vert. Pour accélérer la lutte contre la crise de la pollution, il est temps d'élever un barrage contre les lobbies afin de protéger les décideurs de l'influence des industries des pesticides et des produits chimiques.

Au cours des dernières années, il est devenu de plus en plus évident que les grandes entreprises de la Tech sont devenues trop importantes pour être réglementées. Il est temps de limiter l'ingérence des grandes entreprises de la Tech dans le processus décisionnel de l'UE, en commençant par les géants du numérique comme Meta, Google et Amazon qui ont construit un pouvoir monopolistique et opèrent avec un modèle d'entreprise destructeur, qu'il s'agisse de compromettre les élections démocratiques et de fabriquer une dépendance aux médias sociaux, ou d'écraser les petites entreprises ou de réprimer les droits des travailleurs.

La mainmise des grandes entreprises sur la politique des médicaments pose également un problème majeur, et il est urgent de protéger l'élaboration des politiques de toute influence induite des grandes sociétés pharmaceutiques. La stratégie européenne en matière de vaccins a encore aggravé ces problèmes. Il est grand temps que l'UE reconnaisse que le fait de se ranger aux côtés des grandes sociétés pharmaceutiques et de leurs exigences en matière de protection des monopoles est désastreux pour l'accès à des médicaments abordables et ne contribue guère au développement de nouveaux médicaments.

Pour éviter que les cinq prochaines années ne deviennent une ère désastreuse marquée par des niveaux sans précédent d'emprise des grandes sociétés, nous avons besoin d'un groupe solide d'eurodéputé(e)s progressistes déterminé(e)s à s'opposer aux grandes sociétés et à exiger des pare-feux pour protéger la prise de décision démocratique. Pour créer une véritable dynamique en vue de faire reculer le pouvoir des grandes firmes en matière de lobbying, il est essentiel que ces problèmes - et leurs solutions - fassent l'objet de débats passionnés lors des élections et des discussions politiques dans l'ensemble de l'UE.

## **QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ? EN TANT QUE CANDIDAT(E) DÉPUTÉ(E) EUROPÉEN(NE), VOUS POUVEZ :**

- Mettre l'accent sur le problème de la mainmise des grandes sociétés (en général ou à l'aide d'exemples spécifiques) dans votre campagne électorale. En expliquant le problème aux électeurs vous indiquerez ce que vous ferez pour protéger la prise de décision démocratique si vous êtes élu(e).
- Lire, reproduire et soutenir la liste de revendications ci-dessous sur la prévention de la prise de contrôle des grandes entreprises.
- Défier les autres candidats au Parlement européen qui se sont rangés du côté des grandes sociétés dans le processus décisionnel de l'UE et qui ont permis la mainmise des grandes sociétés sur le processus décisionnel.
- Défier les autres candidats au Parlement européen de s'engager à protéger la prise de décision démocratique contre la mainmise des grandes entreprises.

**En tant qu'Observatoire de l'Europe industrielle (CEO), nous sommes à votre disposition pour vous apporter notre soutien et notre coopération. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous avez des questions ou des suggestions. Nous avons également produit une série de brèves questions d'information sur la mainmise des sociétés sur des questions politiques spécifiques de l'UE. Après les élections, nous sommes prêts à coopérer, par exemple en suggérant des initiatives concrètes visant à limiter le pouvoir de lobbying des grands groupes.**

# VERS UNE AUTRE EUROPE:

1. Pour chaque question traitée par les institutions européennes, les décideurs doivent s'opposer aux lobbyistes des sociétés et défendre les citoyens et l'intérêt public, en garantissant une protection sociale et environnementale forte.
2. Des mesures pare-feu (inspirées des règles de l'ONU pour les lobbyistes du tabac) sont nécessaires pour protéger le processus décisionnel européen et national contre l'influence néfaste du lobbying des industries des combustibles fossiles et des produits toxiques, ainsi que contre l'ingérence politique des géants des grandes sociétés de la Tech (en particulier les GAFAM) qui ont un modèle d'entreprise irresponsable et des antécédents de lobbying fallacieux.
3. Dans tous les secteurs, il est essentiel de mettre fin à l'accès privilégié au processus décisionnel de l'UE : des règles strictes sont nécessaires pour tous les commissaires et le personnel de la Commission afin d'empêcher la domination des intérêts des grandes sociétés à la fois dans la composition des groupes consultatifs et en termes de réunions de lobbying. De telles règles sont également nécessaires pour le processus décisionnel du Conseil.
4. Les pollueurs dehors, les citoyens dedans : parallèlement à la restriction de l'accès et de l'influence des grands pollueurs, les décideurs devraient développer de nouvelles formes d'engagement des citoyens, en multipliant les moyens d'obtenir la participation des citoyens, en particulier en impliquant les groupes actuellement sous-représentés et directement impactés. La démocratisation de la prise de décision est nécessaire à tous les niveaux de la société : local, national et européen.
5. L'UE a besoin d'un registre de transparence des lobbies juridiquement contraignant, avec des obligations d'information renforcées, des ressources suffisantes, la capacité d'enquêter correctement et de sanctionner en cas de non-conformité, et une mise en œuvre rigoureuse et favorable à la transparence de la législation européenne sur la liberté d'information, y compris une ouverture des travaux du Conseil et de ses groupes de travail. À l'instar du Qatargate et autres scandales, la divulgation complète de toutes les formes de lobbying axé sur l'UE par des régimes répressifs est attendue depuis longtemps.
6. Le nombre de fonctionnaires du personnel de la Commission obligés de divulguer proactivement les réunions avec les lobbyistes devrait être élargi : au lieu de se limiter aux 300 premiers fonctionnaires. Tous les fonctionnaires de la Commission faisant l'objet d'un lobbying devraient être couverts par ces obligations de transparence.
7. Les député(e)s européen(ne)s devraient bénéficier d'une période de réflexion significative (au moins deux ans) avant de se lancer dans des activités de lobbying, ainsi que d'une divulgation financière stricte des revenus annexes et d'une limitation stricte des seconds emplois pour les député(e)s européen(ne)s (interdiction de tout second emploi dans les entreprises et les groupes qui font du lobbying auprès de l'UE).
8. Les candidat(e)s devraient prendre position contre la poussée néolibérale de déréglementation : cela devrait inclure la suppression du Conseil de Contrôle de la Réglementation et autres obstacles au progrès en matière de protection sociale et environnementale.

## COMMENT DÉFENDRE LE PROCESSUS DÉCISIONNEL DÉMOCRATIQUE CONTRE LA MAINMISE DES GRANDES SOCIÉTÉS ?



# SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

FACEBOOK X/EX-TWITTER INSTAGRAM YOUTUBE



MASTODON BLUESKY THREADS LINKDIN



## PRENEZ CONTACT AVEC NOUS

Mundo Matongé

Rue d'Edimbourg 26

1050 Bruxelles - Belgique

Tel: +32 (0)2 893 0930

Email: [info@corporateeurope.org](mailto:info@corporateeurope.org)

[www.corporateeurope.org](http://www.corporateeurope.org)

Registre de transparence

des lobbies de l'UE :

5353162366-85

